



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 52055

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la quantité élevée d'aluminium contenue dans certains laits infantiles. D'après une étude de l'association 60 millions de consommateurs, plus de la moitié des laits 1er âge, vendus en France, ont une teneur moyenne de 153 microgrammes d'aluminium par litre. À raison de quatre biberons de 210 ml quotidien, un nourrisson ingérerait 897 microgrammes d'aluminium par semaine. Le taux passerait même à 198 microgrammes par litre pour les laits 2ème âge. Certes, cette association de consommateurs note que les doses "observées demeurent faibles au regard des recommandations européennes, mais cette dose limite a été définie pour l'ensemble de la population. Or de nombreux experts s'inquiètent de voir une telle valeur également appliquée aux jeunes enfants, et qui plus est des nourrissons, plus sensibles que les adultes". De plus en plus de scientifiques estiment que l'aluminium est un poison neurotoxique pour l'homme. Cet élément chimique est présent dans notre alimentation, dans les vaccins, dans les cosmétiques, dans l'eau... Il serait important que l'on donne véritablement les moyens à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) pour qu'elle lance une étude approfondie sur les effets de l'aluminium sur le corps humain. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant à cet important dossier de santé publique.

Texte de la réponse

L'aluminium est un métal naturellement présent dans l'environnement. Les effets cliniques avérés de l'aluminium ont toujours été observés dans des situations de fortes expositions chroniques : patients insuffisants rénaux dialysés, alimentation parentérale, personnes professionnellement exposées. A l'heure actuelle, aucune étude n'a mis en évidence de tels effets dans la population générale, exposée à travers l'alimentation courante. L'exposition moyenne française est inférieure à la dose hebdomadaire tolérable provisoire (DHTP) définie par l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de 1 mg/kg poids corporel/semaine. C'est ce que montre la deuxième étude française de l'alimentation totale (EAT 2) menée par l'agence nationale de sécurité sanitaire des aliments, de l'environnement et du travail (ANSES) indiquant que l'exposition moyenne de la population française à l'aluminium est estimée à 0,28 mg/kg pc/semaine chez les adultes et 0,42 mg/kg pc/semaine chez les enfants (de 3 à 17 ans). Dans le cadre de l'étude de l'alimentation totale infantile (« EATi ») actuellement menée par l'ANSES, les concentrations en aluminium sont en cours de mesure dans l'ensemble du régime alimentaire des enfants de 0 à 3 ans, l'aluminium étant une des substances dont les concentrations sont déterminées dans les aliments consommés par la population infantile en France. Cette étude permettra de déterminer les quantités totales d'aluminium auxquelles cette population est exposée (notamment via les préparations infantiles) et d'évaluer le risque sanitaire lié à la présence de cette substance dans l'alimentation. En fonction de ces conclusions, des recommandations de consommation ou d'évolution de la réglementation pourront être émises. Les résultats de cette étude sont attendus pour l'automne 2015.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52055

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2492

Réponse publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4964